

Positions du VSA sur la politique environnementale

Mémorandum politique 2019

1 Endiguer la diffusion des microplastiques

Moins de plastique dans nos eaux – pour un environnement propre



2 Promouvoir les regroupements de STEP

Protection des eaux optimale avec des STEP efficaces



3 Éviter la propagation des antibiotiques

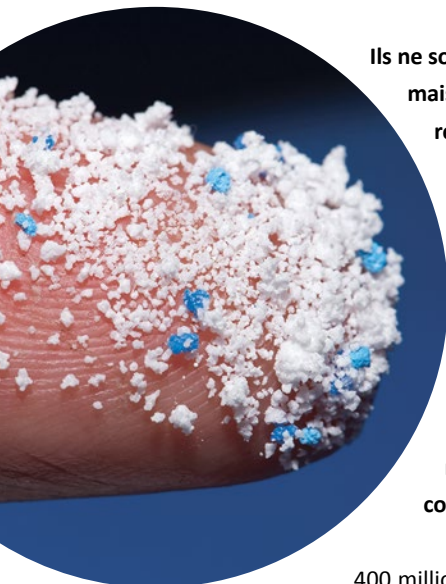
Moins d'antibiotiques – mieux prévenir les résistances bactériennes



Avec le mémorandum politique 2019, l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) prend position sur des sujets importants de la politique environnementale suisse qui la concernent directement. Le VSA s'engage, avec ses cinq Centres de Compétences, pour des eaux propres et vivantes.

1 Endiguer la diffusion des microplastiques

Moins de plastique dans nos eaux – pour un environnement propre



Ils ne sont pas visibles à l'œil nu, mais les résidus plastiques se rencontrent dans presque tous les lacs et cours d'eau suisses. Même les petits ruisseaux et les zones alluviales protégés sont contaminés. Le VSA prend ce problème au sérieux et appelle la politique, les autorités, l'économie et chacun d'entre nous à prendre des mesures concrètes contre cette pollution.

400 millions de tonnes : telle est la production annuelle mondiale de plastique et la tendance est à la hausse. Les déchets plastiques représentent un problème environnemental global car jusqu'à présent seulement 10% du plastique produit a été recyclé.

En Suisse, les déchets plastiques sont majoritairement incinérés en usines et partiellement recyclés. Cependant, le plastique n'est pas sans danger pour nous : le sol et les eaux suisses sont contaminés chaque année par plus de 5'000 tonnes de déchets plastiques. Ses principales sources sont le littering (déchets sauvages), l'utilisation de films plastiques dans l'agriculture et l'abrasion des pneus.

Les microplastiques sont particulièrement problématiques pour les organismes aquatiques. L'abrasion des pneus en est la cause la plus importante. Mais les ménages contribuent aussi à la pollution de l'eau : lors des lessives ou des douches, de minuscules particules de plastique parviennent dans les eaux usées. Elles proviennent des vêtements ou des cosmétiques, des shampoings et du savon auxquels elles sont ajoutées. Certes, la filtration des stations d'épuration modernes élimine plus de 90% des microplastiques contenus dans les eaux usées, voire plus de 98% des nanoplastiques, de taille encore moindre. Néanmoins, des milliards de microparticules s'échappent chaque jour dans les ruisseaux et rivières.

Même si les chercheurs partent du principe que les microplastiques ne représentent pas encore de menace pour les organismes aquatiques en Suisse, en vertu du principe de précaution, nous devons entreprendre tout ce qui est en notre pouvoir pour les réduire au strict minimum.

Les quatre revendications du VSA

Même si leur impact environnemental n'est pas encore entièrement connu, les plastiques ne sont pas sans danger. Ils n'appartiennent pas à notre environnement naturel! Le VSA exige des mesures à la source, mais aussi des mesures technologiques ciblées afin de réduire les apports à un strict minimum.

1. Le VSA appelle les décideurs politiques nationaux à définir des mesures appropriées pour réduire l'impact environnemental des plastiques.
2. Le VSA demande à la Confédération et aux cantons, en tant que propriétaires de routes à fort trafic, de combler les lacunes des installations de traitement des eaux de chaussée. En plus des résidus de l'abrasion des pneus, cela permet d'éliminer d'autres substances problématiques pour les eaux, telles que les métaux lourds, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), etc.
3. Le VSA demande aux communes d'appliquer strictement la directive VSA "Gestion des eaux urbaines par temps de pluie", c'est-à-dire d'infiltrer systématiquement les eaux pluviales non polluées. Pour les eaux pluviales polluées, les installations de traitement nécessaires doivent être prescrites.
4. Le VSA demande aux entreprises, à l'agriculture et aux particuliers de réduire leur consommation de plastiques, d'éliminer correctement les plastiques usagés et de renoncer aux produits à usage unique contenant du plastique.

Les prises de position complètes du VSA sur les divers sujets sont à consulter www.vsa.ch > Publications > Téléchargement gratuit > Prises de position.



3 Éviter la propagation des antibiotiques

Moins d'antibiotiques – mieux prévenir les résistances bactériennes

Le VSA demande de minimiser les rejets d'antibiotiques et de bactéries résistantes dans les eaux suisses. Pour cela, l'emploi circonspect et prudent des antibiotiques en médecine humaine et vétérinaire est essentiel. Des études complémentaires sont nécessaires.

La forte utilisation d'antibiotiques en médecine humaine et vétérinaire est à l'origine de germes pathogènes résistants, de sorte que les antibiotiques perdent leur efficacité. Des résidus d'antibiotiques actifs et des bactéries résistantes parviennent dans les cours d'eau via les eaux urbaines et les engrais de ferme. En vertu du principe de précaution, le VSA demande une réduction significative de ces rejets.

Pour atteindre cet objectif, le VSA soutient la Stratégie Antibiorésistance (StAR) de la Confédération. Celle-ci vise à contenir la consommation excessive d'antibiotiques dans la médecine humaine et vétérinaire par un usage adéquat, par des mesures préventives ainsi que par l'information et la formation. Dans le domaine de l'épuration des eaux usées, l'efficacité des étapes d'épuration supplémentaires pour éliminer les micropolluants doit être vérifiée et améliorée si nécessaire, pour garantir l'élimination de bactéries résistantes. Puisque les quantités de bactéries résistantes et d'antibiotiques déversées dans les eaux et leurs sources (eaux usées, agriculture, pisciculture etc.) ne sont pas suffisamment connues, le VSA demande à mieux connaître les provenances et les mesures de réduction de ces rejets.

2 Promouvoir les regroupements de STEP

Protection des eaux optimale avec des STEP efficaces

Le VSA est favorable au regroupement de stations d'épuration des eaux usées qui ne peuvent pas être exploitées de manière optimale en termes de protection des eaux et d'efficacité économique. Une vue d'ensemble peut améliorer considérablement la qualité chimique du milieu récepteur. D'éventuels effets négatifs dus à la diminution des quantités d'eaux rejetées peuvent généralement être compensés par des mesures dans le cours d'eau.

Un nombre croissant de petites STEP sont supprimées pour des raisons économiques et/ou écologiques. Les eaux usées sont alors redirigées vers une STEP voisine plus importante, généralement plus performante. La suppression du rejet des eaux épurées de la STEP améliore la qualité de l'eau à l'ancien exutoire, avec un effet d'autant plus grand que le cours d'eau est petit. En outre, comme les eaux des STEP sont généralement plus chaudes, la température de l'eau baisse, ce dont profitent les poissons.

Toutefois, la suppression peut s'avérer parfois désavantageuse pour les petits cours d'eau : leur débit peut baisser au point de rendre le passage des poissons difficile, voire impossible. Le plus souvent, ces inconvénients peuvent être compensés. Ainsi, des revitalisations qui assurent un chenal d'étiage et créent des éléments structuraux améliorent les conditions pour la faune piscicole et permettent la migration des poissons. Des plantations sur les rives apportent un ombrage bienvenu et abaissent la température lors des mois d'été.

Le VSA est favorable à la suppression des STEP sur les petits cours d'eau, car elle améliore la qualité chimique des eaux. Dans des cas extrêmes, par exemple si la mise hors service risque d'assécher un ruisseau, une pesée des intérêts déterminera si une poursuite d'exploitation de la STEP est préférable.



Le VSA en bref

L'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) s'engage en faveur d'eaux propres et vivantes. Son action se concentre sur les thématiques suivantes : assainissement urbain, épuration des eaux, canalisations, eaux usées industrielles et artisanales, gestion des infrastructures, protection des eaux souterraines, qualité des eaux, écologie aquatique, revitalisations et gestion intégrée des ressources en eau.

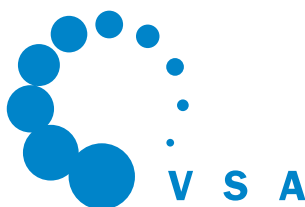
Pour atteindre ses objectifs, l'association, créée en 1944, mise sur la formation professionnelle, une information compétente en matière de protection des eaux, la publication de normes et recommandations et sur son engagement politique.



Président du VSA
Heinz Habegger
Téléphone +41 33 223 50 50
heinz.habegger@vsa.ch



Directeur du VSA
Stefan Hasler
Téléphone +41 43 343 70 72
stefan.hasler@vsa.ch



**Association suisse des professionnels
de la protection des eaux (VSA)**

Europastrasse 3
Case postale, 8152 Glattbrugg
sekretariat@vsa.ch
www.vsa.ch
Téléphone +41 43 343 70 70

Centres de Compétences

Les Centres de Compétences (CC) constituent le foyer technique des membres actifs du VSA. Plus de 500 spécialistes s'engagent dans les cinq CC et participent régulièrement aux événements qu'ils organisent.



CC Épuration des eaux

Responsable : Christian Abegglen,
Téléphone +41 44 645 52 63,
christian.abegglen@vsa.ch



CC Cours d'eau

Responsable : Christian Götz,
Téléphone +41 43 259 91 60,
christian.goetz@vsa.ch



CC Industrie et artisanat

Responsable : Markus Sommer,
Téléphone +41 61 639 22 48,
markus.sommer@vsa.ch



CC Canalisation

Responsable : Jürg Möckli,
Téléphone +41 52 305 11 18,
juerg.moeckli@vsa.ch



CC Assainissement urbain

Responsables : Reto Battaglia,
Téléphone +41 31 633 39 22,
reto.battaglia@vsa.ch et
Christoph Bitterli,
Téléphone +41 32 627 22 49,
christoph.bitterli@vsa.ch